

A F F A I R E N ° 18.

OBJET : Cession par bail à construction d'une durée de 20 ans à l'Association Réunionnaise d'Entraide aux Libérés, d'un terrain communal de 1294 m<sup>2</sup> cadastré section CN n° 493 à 494, sis aux Rampes de St-François en vue de la création d'un centre d'hébergement.

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

L'Association Réunionnaise d'Entraide aux Libérés (A.R.E.L.) m'a fait part de son projet d'édifier à St-Denis un centre d'hébergement permettant l'accueil d'anciens détenus sans famille à leur sortie de prison et pendant la durée d'un stage de formation professionnelle pour adultes.

Ce projet représentant environ 350 m<sup>2</sup> de plancher à construire répond à la nécessité de faciliter la réinsertion des ex-détenus sans appuis sociaux familiaux et professionnels, en disposant pour ce faire d'une structure d'hébergement de type aussi familial que possible.

J'ai pensé qu'il pouvait trouver sa place sur les terrains communaux du lotissement TECHER contigus au centre de formation professionnelle des adultes des rampes de St-François (terrains cadastrés section CN n° 493 à 494, d'une superficie totale de 1294 m<sup>2</sup>).

Si vous partagez ce point de vue, la mise à disposition du terrain pourrait intervenir par le biais d'un bail à construction d'une durée de 20 ans avec loyer symbolique.

Je vous demande votre avis sur cette affaire et, en cas d'accord, de m'autoriser à intervenir dans le bail à construction à passer avec l'A.R.E.L.

\* \* \* \* \*

ADOPTE A LA MAJORITE

(5 abstentions : MM CHANE-KUNE, ROYER, LEFEVRE, Mmes PAYET et ROCHE).

\* \* \* \* \*

10 - St Denis le 22 Mars 1982  
P/le Préfet, le Secrétaire Général  
signé : Didier Calka  
Pour Copie Certifiée Conforme  
P/le Préfet, le chef de Bureau délégué  
signé : Trucques d'Acosta